

# CONTRAT DE VENTE DE BOIS DE FEU SUR PIED POUR AUTOCONSOMMATION

---=oOo=---

## Entre les Soussignés :

Monsieur : ..... **Vendeur,**

et

Monsieur : ..... **Acheteur.**

## Il est convenu ce qui suit :

Monsieur ..... vend sur pied, à Monsieur ....., pour un usage strictement personnel, ..... stères de bois à prendre dans la parcelle de bois cadastrée :

Commune : .....

Section : .....

Numéro : .....

L'acheteur s'engage à effectuer sous sa responsabilité les travaux d'abattage, d'enlèvement et de remise en état du lieu, dans le délai de ..... mois à compter du .....

Le prix du stère de bois sur pied est fixé à ..... € T.T.C. (à l'unité de produit).

## Le paiement s'effectuera :

En espèces ou par chèque pour un montant total T.T.C. de ..... €

**L'enlèvement du bois ne pourra avoir lieu qu'après paiement.**

Fait à ....., le.....

**Le Vendeur**

(Signature et mention "lu et approuvé")

**L'Acheteur**

(Signature et mention "lu et approuvé")

**Important** : l'acquéreur devra fournir une copie de sa police d'assurance **Individuelle Accident à titre privé en cours de validité** à la signature de ce contrat.

Compagnie :

N° de police :

Date d'échéance / /

**Rappel des conseils de sécurité au verso**

.../...

# CONSEILS DE SECURITÉ

Vous allez travailler en forêt ! L'exploitation forestière est une activité **dangereuse**. Elle exige un réel savoir-faire et des équipements adaptés.

POUR VOTRE SECURITÉ, INSPIREZ-VOUS DE LA RÉGLEMENTATION QUI S'IMPOSE AUX PROFESSIONNELS.

- ILS DOIVENT PORTER :
  - un casque forestier,
  - des gants adaptés aux travaux,
  - un guide anti-retour,
  - un pantalon anti-coupure,
  - des chaussures ou bottes de sécurité.
  
- ILS DOIVENT TRAVAILLER AVEC DES OUTILS AUX NORMES EN VIGUEUR.
  
- Ne partez jamais seul sur un chantier. Préférez le travail en équipe.
- Dans tous les cas, informez votre entourage du lieu précis de votre travail.
- Laissez libre la voie d'accès au chantier et garez votre véhicule dans le sens du départ.

**MUNISSEZ-VOUS D'UNE TROUSSE DE SECOURS DE 1<sup>ère</sup> URGENCE**

## EN CAS D'ACCIDENT

Téléphone des pompiers : **18**      Téléphone du SAMU : **15**      Depuis un mobile : **112**

Le message d'appel devra préciser :

- **le lieu exact de l'accident ;**
- **le point de rencontre à fixer avec les secours ;**
- **la nature des lésions constatées ;**
- **toute situation particulière qu'il paraît utile de signaler ;**
- **ne jamais raccrocher le premier.**